

Il avait enfin tenu un rôle très important dans les délicates opérations d'expertise des dommages de guerre et de la liquidation des stocks, après avoir donné, pendant la guerre même, toute son activité au service de l'exploitation militaire des voies navigables, s'étant mis dès la mobilisation, malgré son âge, à la disposition de l'Administration des travaux publics.

Chevalier de la Légion d'honneur, mort au moment où la rosette d'officier allait lui être attribués, M. DOUAT était en même temps commandeur de la Conception de Villaviçosa et du Christ de Portugal.

Notre Camarade donna aussi en toutes circonstances, son concours dévoué à notre Société; il fut, en 1878 et 1879, l'un des vice-secrétaires de son Comité.

A M^{me} DOUAT, sa veuve, nous renouvelons nos condoléances émues, pour la perte douloureuse que nous déplorons avec elle.

RÉGNIER (Ernest), Angers 1876. — Notre camarade RÉGNIER, industriel au Gond-Pontouvre, est décédé à Arcachon; ses obsèques ont eu lieu à Angoulême le 11 avril 1928.

Dans l'imposant cortège qui accompagnait notre Camarade à sa dernière demeure, on remarquait bon nombre de Camarades et de personnalités de la région.

Au cimetière, notre camarade ORNON (Léon), Clun. 1895, vice-président du Groupe Charente et Poitou, prononça un discours. Nous en extrayons les notes biographiques qui suivent :

« Ernest RÉGNIER fut un grand travailleur; il s'était assigné une tâche qu'il a superbement remplie. Sa fin prématurée a peut-être pour cause l'effort laborieux qu'il n'a cessé de produire.

» D'une haute intelligence pratique, il avait réalisé l'aménagement de son industrie d'une façon modèle pour la fabrication facile et rationnelle des produits qui ont porté en France et à l'étranger une réputation justement établie.

» Père affectueux d'enfants nombreux qui tous, suivent ses traces et le prenaient pour modèle, il était l'homme du foyer et de la famille.

» Aidé par une compagne qui sut toujours seconder ses efforts, il se montra toujours, pour ses ouvriers et pour le personnel qu'il occupait, d'un dévouement sans borne et d'une bonté inépuisable.

» La nouvelle de sa mort a été un coup soudain qui a surpris et affligé tous ceux qui l'aimaient, tous ceux qu'il avait pu obliger par bonté; et ils étaient nombreux.

» Homme juste et bienveillant, Ernest RÉGNIER sut remplir au tribunal de commerce, avec la scrupuleuse probité qu'il apportait dans tous ses actes, les fonctions délicates dont l'avaient chargé ses concitoyens.

» Sa vie est celle d'un homme de bien. Il a tracé un sillon large et profond où les vertus de travail et d'honnêteté ont porté d'admirables fruits.

» Le souvenir du camarade RÉGNIER demeurera toujours présent en nous, et nous apportons à sa compagne attristée, à ses enfants éplorés, nos condoléances les plus affectueuses et nos regrets les plus sincères. »

Communication transmise à la Société par la Commission régionale d'Angoulême.